



**Extrait du Registre des Délibérations  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du lundi 25 mars 2024**

**Date de la convocation** : mardi 19 mars 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 48

**Étaient présents :**

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUHEYTO, M. Yves DEJEAN, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Mohamed AMARA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY

**Étai(en)t représenté(s) :**

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Jean-Loup FRICKER (pouvoir à Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à Mme Marie MOULINIER), M. Jean-François BLANCO (pouvoir à Mme Emmanuelle CAMELOT)

**Étai(en)t excusé(es) :**

Mme Fabienne CARA, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, Mme Marie SALESSES, M. Laurent JUBIER, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Frédéric DAVAN

**Secrétaire de séance** : Madame Marie MOULINIER

-----

**N° 20 Attribution de subventions pour les opérations de logements locatifs sociaux agréées en 2023**

**Rapporteur** : M. Gilbert DANAN

Mesdames, Messieurs

Le développement de l'offre de logements sociaux et en accession abordable constitue l'une des actions prioritaires du Programme Local de l'Habitat (PLH), approuvé par la délibération n°11 du conseil communautaire 29 mars 2018.

Par délibération n°52 du 26 juin 2023, le conseil municipal approuvait la programmation 2023 de logements sociaux dans la commune de Pau élaborée en concertation avec les opérateurs de logements sociaux.

La présente délibération a pour objet de valider les opérations financées en 2023 et les montants de subventions alloués par la Ville de Pau conformément aux principes d'intervention de la Ville de Pau pour le financement des opérations de logements locatifs sociaux, approuvés par délibération du conseil municipal du 18 juin 2015 et modifiés par délibération du 27 juin 2022.

Pour 2023, l'accompagnement de la Ville de Pau pour financer le logement social s'élève au total à 136 500 € pour 39 logements PLUS/ PLAI financés, répartis en 20 PLAI, et 19 PLUS soit 33% de la production à l'échelle de l'agglomération réalisée sur la commune de Pau.

Cette offre est essentiellement développée au sein d'opérations en restructuration ou démolition de bâtis existants sur le périmètre Action Cœur de Ville : opération du n°35 Rue Emile Guichenné (10 logements) portée par Pau Béarn Habitat, 36 Rue Carnot, Résidence Trévisse, par Pau Béarn Habitat en partenariat avec l'ARIMOC (13 logements), 20 Rue Emile Guichenné (15 logements), un logement complémentaire financé sur le 9 rue Serviez (11 logements financés en 2021) portée par CDC Habitat.

Les opérations concernées et le détail des subventions allouées sont présentés dans l'annexe 1.

Ces subventions seront imputées sur le budget général, fonction 70, chapitre 204. Elles seront versées à hauteur de 50% au moment de l'ouverture du chantier et le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur pièces justificatives faisant état du prix de revient définitif de l'opération.

*délibéré page suivante*

**Après avis de la commission Urbanisme - Travaux - Habitat - Voirie - Espaces Verts du 11 mars 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 mars 2024, il vous appartient de bien vouloir :**

**1. Approuver le montant des subventions municipales pour un montant global de 136 500 €, détaillées en annexe 1 et attribuées aux opérations suivantes :**

- Opération «35 Rue Emile Guichenné » de Pau Béarn Habitat pour un montant de 35 000 €,**
- Opération «36 Rue Carnot, résidence Trévisse » de Pau Béarn Habitat pour un montant de 45 500 €,**
- Opération «20 Rue Emile Guichenné » de Domofrance 52 500 €,**
- Opération «9 Rue Serviez » de CDC Habitat pour un montant de 3 500 €.**

**2. Décider que la dépense correspondante sera assurée, conformément aux modalités indiquées ci-dessus, au moyen des crédits de paiement à inscrire sur les budgets 2024, et suivants, chapitre 204- fonction 70.**

**Ne prennent pas part au vote : M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Patricia WOLFS, M. Gilbert DANAN, Mme Josy POUEYTO**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Maire  
François BAYROU